

# Logique enfantine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 30

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212290>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## HYMEN 1

## Aux célibataires endurcis.

Il était un facteur rural  
Dont on ne disait pas de mal,  
Car chacun le jugeait fidèle,  
Serviable, actif, plein de zèle.  
Comme il savait du reste à fond  
Le calcul, la géographie,  
Au village de Bonnefond,  
Où vivait sa tendre Sylvie,  
Afin de le récompenser  
On le nomma *dépositaire*.  
Amis, je vous laisse à penser  
Combien l'aubaine dut lui plaire.  
Mais — oh, l'amour ! — notre imprudent,  
Pour calmer sa brûlante flamme,  
Fort jeune, encore adolescent,  
Que fit-il ? — Pardiennement, il prit femme !...  
Pour comble, sa douce moitié,  
Fille d'un pauvre savetier,  
Fut l'épouse la plus féconde,  
A plus d'une lieue à la ronde ;  
En sorte qu'au bout de dix ans,  
Ces *veinards* avaient dix enfants !  
Vous vous figurerez sans doute  
Que notre homme eut de noirs soucis,  
Dans l'état que plus d'un redoute,  
Parmi vous, parmi vos amis. —  
Eh bien ! — ah, l'heureux caractère ! —  
Jamais notre *dépositaire*  
Ne fut plus gai, plus satisfait,  
Que le jour où, dans la chapelle  
De Bonnefond, l'on baptisait  
Sa cadette, la blonde Estelle.  
Pourtant, je n'affirmerai pas  
Que durant de longues semaines,  
Le plus vertueux des papas  
N'éprouva ni tracas ni peines ;  
Car de maigres appointements,  
Il dut se contenter longtemps,  
Et le train dont allaient les choses  
Ne lui fit pas voir que des roses !  
Mais il était si courageux,  
Déployait tant de savoir-faire,  
Que chacun le disait heureux  
Plus qu'un riche propriétaire.  
Chez sa compagne, Dieu merci,  
Pas même l'ombre d'un souci !  
C'était une fière luronne,  
Accorte et foncièrement bonne.  
Quand parfois son mari, le soir,  
Balançant le *Doit* et l'*Avoir*,  
Semblait gagné par la tristesse,  
D'un regard tout plein de tendresse,  
Elle ranimait sa gaieté  
Et lui disait : Ami, courage !  
Puisque nous faisons bon ménage,  
Peut-être le prochain été,  
De sa souveraine bonté  
Dieu nous donnera-t-il un gage. —  
La digne épouse avait raison.  
Quand des blés d'or vint la saison,  
A cette famille nombreuse,  
Une main pure et généreuse  
Donna des vivres à foison.  
Or, un matin, — ô mystère ! —  
Dans le courrier qu'il dépouillait,  
Notre aimable *dépositaire*  
Vit un pli qui lui souriait :  
Une missive officielle !  
Le sceau de la Direction !!  
Serait-ce une bonne nouvelle ?  
L'avis d'une promotion ? —  
Certes, ce n'était pas un leurre,  
Et dans la paisible demeure,  
Après un vif pressentiment  
Régnait bientôt l'enchantement.  
La lettre était catégorique.  
Elle annonçait brièvement  
Qu'une récente statistique,  
Ayant démontré clairement  
L'insuffisance du salaire  
De monsieur le *dépositaire*,  
On décidait légalement  
De l'augmenter notablement.  
Lecteurs ! — sans faire de l'histoire —  
Jamais éclatante victoire  
Ne réjouit Napoléon,

Autant qu'une simple missive  
Vint répandre d'émotion,  
De bonheur, d'allégresse vive,  
Dans cette humble habitation. —  
En ce jour, la famille entière,  
Au Dieu protecteur des enfants,  
Offrit les vœux les plus touchants  
Et la plus fervente prière.  
Car ils avaient en l'Eternel  
Une profonde confiance,  
Ces vaillants lutteurs qui, du Ciel,  
Attendaient toute récompense.

G. DURUZ.

**Mon chez moi.** — Journal illustré de la famille.  
— Administration et annonces : 9 Pré-du-Marché,  
Lausanne.

Sommaire de juillet : I. Neutralité, par Dr G. Krafft.  
— II. L'hirondelle, nouvelle, par René d'Arvel  
(fin). — III. Hors-texte : Le récit de l'interné. —  
IV. Le pot au feu : Juillet à la cuisine ; Recettes  
de saison. — V. Menus. — VI. Recettes diverses.  
VII. Au château de Vas, croquis valaisans, par So-  
landieu. — VIII. Economie domestique : La cui-  
sine et ses dépendances. — IX. Le poète et l'en-  
fant, poésies, par Ch. Fuster. — X. Variété : Colle  
pour métaux. — XI. Travaux féminins : Dentelle  
et entre-deux pour rideaux ; Coin de mouchoir  
en broderie Richelieu ; Joli carré au crochet. —  
XII. L'art de découper les viandes. — XIII. Le  
diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite et fin).

## FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

## La Julie du Closet.

(Nouvelle vaudoise inédite par ADOLPHE VILLEMARD.)

4

Il tomba dangereusement malade et s'alita.

La pauvre Julie se vit aux prises avec un double  
malheur, car avec la maladie de son père vint la  
débâcle, c'est-à-dire la faillite.

Elle avait autorisé l'artilleur à lui écrire, à son  
départ sous les drapeaux. Bornier lui envoyait des  
missives débordantes d'entraîn et d'amour. Il l'as-  
surait de la constance de son cœur, lui répétait  
qu'il était à elle « à la vie et à la mort. » La pauvre  
fille ne demandait pas mieux que de le croire et  
cette chaude tendresse lui était un réconfort.

Vint la faillite. Les moments douloureux se suc-  
cédèrent, avec les tristes scènes sur lesquelles nous  
n'insisterons pas. Les lettres de l'artilleur s'espacè-  
rent, se firent moins chaudes. Julie en souffrit  
cruellement mais elle comprit. Elle n'avait dans  
son malheur que la sympathie de quelques voisines,  
surtout celle de la veuve Maret, plus impotente  
que jamais. Quant au brave François, toujours sous  
les armes, il eût désiré se mettre tout entier au  
service de celle qu'il aimait et qui souffrait seule.  
Mais il n'osait rien témoigner.

L'état critique de Jean-David, avec toutes les  
angoisses de la débâcle, empira. Le délire survint.  
Le docteur ne donnait que peu d'espoir. L'hiver  
débutait avec ses bises froides et ses brumes per-  
fides. Julie, la tête et le cœur battus, vivait comme  
dans un mauvais rêve.

Jean-David mourut vers la fin de décembre.

Avec lui, tout croulait ; le domaine, sur lequel les  
dettes pesaient, allait être vendu aux enchères.

La pauvre Julie vivait des jours d'angoisse. L'ar-  
tilleur lui écrivait qu'il allait rentrer au foyer et  
que sa première pensée serait d'accourir chez sa  
« chère Julie ».

Chose étrange, la jeune fille se sentait oppressée ;  
la perspective de ce revoir lui faisait presque peur.

Tout-à-coup, le bruit se répandit que la Julie du  
Closet, pour l'honneur, allait se dépouiller de son  
bien personnel. Afin qu'il n'y eût nulle tache sur la  
mémoire du défunt, Julie allait payer vingt-trois  
mille francs. Il ne lui resterait, de ce qu'elle avait  
personnellement possédé, que quelques billets de  
cent francs, mais l'honneur serait sauf. Ce que Julie  
voulait, elle le voulait. La fille de Jean-David avait  
toujours eu ses idées, et celles-ci n'étaient pas tou-  
jours celles d'autrui.

On causait beaucoup. Plusieurs la blâmaient, la  
jugeaient trop scrupuleuse, imprudente. Car, enfin,  
elle n'était pas responsable des dettes de Jean-David.  
Majeure, ayant hérité ses vingt mille francs d'un  
tiers, cette fortune était bien à elle, ainsi que les  
quelques milliers de francs lui venant de sa mère  
défunte. On savait d'ailleurs que Julie s'était tou-  
jours prononcée contre l'établissement de la scierie

au Closet, le principal guignon de Jean-David. Ces  
considérations, et d'autres, étaient bien propres à  
dégager moralement sa responsabilité dans la débâ-  
cle.

Mais le sentiment général fut l'application, unie  
à la déférence et au respect.

L'artilleur, démobilisé, vint, en effet, au Closet.  
Julie, qui pourtant l'attendait, reçut un coup en  
plein cœur. Elle pâlit dans sa simple robe de deuil,  
un vertige la saisit et elle fut obligée de s'appuyer  
contre la muraille. C'était dans la vaste cuisine de  
la ferme, où elle était seule.

Le visage du jeune homme l'avait frappée. Il y  
avait sur ces traits, jadis si francs, si doucement  
souriants, une froideur figée, presque de la dureté.

A vrai dire, l'accueil de la pauvre fille manquait  
de spontanéité et de chaleur. Raidie, oppressée,  
elle baissait les yeux. On eût dit qu'elle attendait,  
pour les relever, une parole d'amour, de tendresse  
ou de pitié de la part de cet homme fort, ou tout  
au moins quelques mots de sympathie cordiale se  
rapportant à son chagrin, au deuil du cœur qu'af-  
firmait si éloquentement sa robe noire.

Mais, de ce côté, rien ne vint.

— Emile, vous êtes bien gentil de venir, balbutia-  
t-elle enfin, lui désignant la chaise de paille qu'affec-  
tionnait le défunt, pour la veillée.

— Merci, Julie, répondit-il, avec un sourire con-  
traint.

Il ajouta, presque aussitôt, comme s'il eût en hâte  
d'en arriver à un chapitre, pour lui d'importance :

— J'ai appris... ce que vous voulez faire, Julie...  
Payer de votre avoir pour désintéresser les créan-  
ciers de votre père. C'est une folie, permettez-moi  
de vous le dire. Vous n'êtes pas « tenue » des dettes  
de votre père, pas plus que de celles de qui que ce  
soit. Vous n'avez pris nul engagement, vous n'êtes  
pas caution solidaire, vous n'avez rien signé, vous  
ne devez rien... Vous seriez bien folle de vous  
dépouiller de votre morceau de pain... L'argent est  
toujours l'argent, que diable ! Il est dur à gagner,  
il ne vient pas tout seul... Et vous voulez, Julie, le  
jeter ainsi dans un gouffre ?... Après ce beau geste,  
il ne vous restera que les yeux pour pleurer !...

— Ils ont déjà pleuré plus que leur part, Emile,  
répondit tristement Julie. Grâce au bon Dieu qui  
m'a soutenue, j'ai tenu tête à l'orage, la pauvreté  
ne m'effraie pas, ni le travail. Mon pain, je saurai  
le gagner et le travail me sera d'autant plus facile  
et joyeux que j'aurai la conscience à l'aise, sans  
avoir à rougir devant aucun des créanciers de mon  
père.

(A suivre.)

**Certificat.** — Le directeur d'un de nos établis-  
sements pénitentiaires, prenant congé d'un de  
ses pensionnaires, lui avait délivré un certificat  
destiné à le recommander à la sollicitude des  
sociétés de patronage.

Après avoir rendu justice à la bonne conduite  
du libéré durant ses douze années de détention,  
le directeur terminait ainsi ; « Je tiens à dire  
encore que X... a toujours été très sédentaire. »

**Logique enfantine.** — Toto est morigéné par  
sa bonne :

— Vous n'êtes pas honteux, à votre âge ! Il  
vous faut une bonne pour lacer vos bottines.  
Comment ferez-vous quand vous serez soldat ?

Et Toto, qui se rappelle les promenades à la  
Pontaise :

— Avec ça qu'ils n'en ont pas, des bonnes,  
les soldats !...

**Brillant et brillant.** — Un journaliste d'une  
de nos petites villes de l'endroit rédige le compte-  
rendu d'un concert donné par la fanfare locale.

« Notre fanfare a brillamment exécuté, etc. »  
— « Brillamment » me semble un peu exces-  
sif, lui dit un ami.

— Bah ! je risque cette expression, ... les ins-  
truments étaient si bien astiqués.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.